

Tests génétiques : comment promouvoir les comportements préventifs sans encourager la discrimination en assurance maladie ?

La « révolution génétique » promet des gains d'efficacité pour les soins curatifs et préventifs. Les tests génétiques ne permettront pas seulement de personnaliser le dosage des traitements curatifs. Ils fourniront aussi une information très utile sur l'impact potentiel d'un effort de prévention engagé par un individu.

Actuellement, les informations disponibles ne portent que sur le risque moyen et sur l'impact moyen d'une mesure de prévention. De ce fait, un individu peut sous-estimer l'impact pour lui-même d'un comportement de prévention. A l'inverse, un autre individu peut s'engager dans un comportement de prévention coûteux ou pénible, alors qu'il est non justifié au regard de l'importance réelle de son risque individuel.

Sur un plan plus général, l'intérêt de la personnalisation offerte par les tests génétiques tient aussi au formidable gain d'efficacité qu'elle offrirait à la médecine préventive. En effet, les politiques de prévention sont actuellement très coûteuses car elles s'appliquent à l'ensemble de la population.

Des tests génétiques informant les individus sur leur risque de contracter certaines maladies sont donc éminemment souhaitables. Mais selon la réglementation en vigueur concernant la communication de leurs résultats, le développement de ces tests peut être contrecarré par un marché de l'assurance maladie où des assureurs en concurrence ajustent leurs tarifs au risque santé de chaque individu. Dans un tel contexte, une personne qui entreprend un test génétique s'expose à un risque de discrimination avec à la clé une hausse de sa prime d'assurance, alors qu'en l'absence de test les conditions tarifaires ne reflètent que le risque moyen de la catégorie de l'individu.

En se plaçant dans le cas d'un marché concurrentiel d'assurance maladie, David Bardey et Philippe De Donder étudient au niveau théorique comment promouvoir le développement des tests génétiques. Leur analyse suppose que les résultats du test génétique doivent être partagés avec les assureurs et envisage deux situations possible, selon que l'assureur peut observer ou non les actions de prévention engagées par l'individu. Dans ces deux scénarios, les auteurs étudient la valeur de l'information apportée par les tests génétiques. Autrement dit, ils examinent si les tests améliorent le bien-être des individus, compte tenu des bénéfices éventuels de la prévention et des problèmes liés à la discrimination des risques.

Plusieurs recommandations de politiques économiques découlent de cette analyse.

Alors que la tendance actuelle va vers des tests génétiques qui décryptent l'ensemble du génome humain, les auteurs montrent qu'un test global crée de l'inefficacité car il peut englober des maladies dont le coût et le niveau d'efficacité de la prévention génèrent une valeur négative de l'information apportée par le test. De ce fait, ils recommandent l'offre de tests plus spécifiques centrés sur les maladies pour lesquelles l'information apportée par le test génétique a une valeur positive.

David Bardey et Philippe De Donder établissent enfin que la création d'une assurance obligatoire contre le risque génétique serait la façon la plus efficace de lutter contre les conséquences négatives du risque de discrimination, notamment parce qu'elle permettrait d'éviter les problèmes traditionnels d'anti-sélection sur les marchés d'assurance maladie.

Référence : Genetic testing with primary prevention and moral hazard" par David Bardey, Philippe De Donder, *Cahiers de la Chaire Santé n° 20, Journal of Health Economics, Volume 32, Issue 5, September 2013, Pages 768-779*

Lire l'article : *Genetic testing with primary prevention and moral hazard*